

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 octobre 2022

### Trophées des Collectivités pour la Rénovation énergétique des Copropriétés : Rénovons Collectif et AMORCE dévoilent les lauréats de l'édition 2022

Face aux tensions croissantes autour des énergies, leur approvisionnement et l'envolée de leurs prix, les Français prennent conscience de la nécessité de rénover leur logement et accélèrent les travaux de rénovation énergétique... de leur maison individuelle. Cependant, un tiers des ménages en France habite dans des copropriétés, qui représentent elles-mêmes 28% du parc total français soit 9,7 millions de logements\*.

Afin d'encourager les collectivités engagées en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés et de récompenser les politiques ambitieuses afférentes à ce domaine, le réseau **AMORCE** et le programme "**Rénovons Collectif**" ont créé les Trophées des Collectivités pour la Rénovation Énergétique des Copropriétés. Pour cette 1ère édition, une cérémonie organisée lors du congrès annuel AMORCE, qui se tient du 19 au 21 octobre à Paris, dévoile les six collectivités lauréates.

#### QUAND LES COLLECTIVITÉS OEUVRENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

Engagés pour la massification de la rénovation énergétique des copropriétés, le programme Rénovons Collectif et le réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux mobilisés pour la transition écologique AMORCE ont décidé de valoriser les politiques ambitieuses. Pour la première année, les Trophées des Collectivités pour la Rénovation Énergétique des Copropriétés récompenseront six collectivités, porteuses d'initiatives exemplaires.

« Pourquoi la rénovation énergétique en copropriété est essentielle ? Tous les scénarios énergétiques montrent qu'on a absolument besoin d'un parc à basse consommation pour respecter les 1,5°C, la loi entérine ces objectifs. La copropriété c'est 30% du parc de logements, on doit être à 90 000 logements rénovées aujourd'hui et le double d'ici 2030. Pourquoi c'est compliqué en copropriété ? Ce sont de gros investissements et il faut se mettre d'accord à 5, à 10, à 50, à 300 copropriétaires... et ce sont des non-professionnels qui passent des achats à plusieurs millions d'euros. Il faut arriver à les accompagner, à leur donner un cadre. Les collectivités ont un rôle à jouer, depuis longtemps elles agissent pour la rénovation des copropriétés dégradées, mais il va falloir aussi agir sur toutes les autres. C'est pourquoi, nous avons monté un programme pour donner les moyens aux copropriétés qui n'ont pas de difficultés mais qu'il va falloir rénover, pour qu'elles mettent en place un programme d'actions. Nous avons voulu mettre en place un trophée avec AMORCE pour récompenser, avoir des retours d'expérience et donner des idées. » indique **Raphaël Claustre, directeur général d'Île-de-France Énergies, porteur du programme Rénovons Collectif.**

**Michel Maya, Vice-Président délégué à la rénovation énergétique, d'AMORCE** rappelle que : « Ce trophée permet de récompenser les collectivités engagées pour la transition énergétique et la rénovation des copropriétés mais également mettre en avant des exemples d'actions pour donner des idées, inspirer les autres collectivités. »

## LA RECONNAISSANCE D'UN JURY D'EXPERTS

Composé de 10 acteurs nationaux reconnus pour leur action en faveur de la transition écologique et leur lien avec les collectivités, le jury a étudié les candidatures en fonction de critères spécifiques :

- + L'ambition de la stratégie élaborée ;
- + Son articulation vis-à-vis de la planification territoriale, des démarches (sensibilisation, communication, partenariats...) menées auprès des diverses parties prenantes (ménages, syndicats, professionnels...);
- + La mise en place d'un service public de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique ;
- + La création d'aides financières à l'ingénierie et aux travaux ;
- + L'exemplarité (énergétique, sociale, environnementale...) du projet.

Chaque candidature a été évaluée au regard du nombre d'habitants de la collectivité, critère déterminant quatre catégories de trophées, auxquelles s'ajoute un trophée « *Coup de cœur du jury* ».

## ZOOM SUR LES 6 COLLECTIVITÉS LAURÉATES

### **Grand Chalon** / catégorie moins de 200 000 habitants

Avec une ingénierie et un accompagnement financier dédiés, Grand Chalon a réalisé la rénovation énergétique de 5 copropriétés (soit 285 logements) : un projet salué par le jury pour la synergie des politiques menées entre habitat et lutte contre la précarité énergétique. « À Chalon, 50% de l'habitat c'est de la copropriété privée et essentiellement de la copropriété ancienne. Quand nous sommes arrivés en 2014, nous avons eu pour idée de cibler des grandes copropriétés, visibles, pour que ça se voit, pour que ça se sache,

*pour montrer que c'est possible. Nous avons ainsi accompagné 5 copropriétés dans le cadre d'un PIG. Cela a créé un effet d'entraînement, aujourd'hui 16 copros se sont engagées suite à ces exemples, avec des objectifs ambitieux. Le message que nous souhaitons passer aux autres collectivités : choisissons ensemble de belles copropriétés qui se voient bien afin de passer le message que c'est possible, qu'il y a des aides et qu'elles peuvent y arriver. » Sébastien Martin, Président d'agglomération, Grand Chalon*

#### **Grand Annecy / catégorie entre 200 000 et 300 000 habitants**

Avec 3 agents dont deux postes opérationnels pour accompagner et assister les partenaires sur le terrain, la métropole s'engage en tant que facilitateur de travaux : une démarche saluée par le jury pour la politique d'anticipation menée, la valorisation des matériaux biosourcés et la communication d'envergure. « *Nous avons, au Grand Annecy, 3 ETP pour être au contact des copropriétaires et des syndicats afin de les rassurer. Ce sont 2 agents qui vont en AG de copropriété presque tous les soirs. Notre collectivité est impliquée auprès des opérateurs, c'est un travail partenarial avec les syndicats. Actuellement, 300 copropriétés sont « en travail », soit un gisement de 11 000 logements qui pourraient être rénovés. Nous essayons d'être réactifs et nous adaptons, notamment, notre dispositif financier en fonction des aides de l'Anah. Nous avons mis en place des avances de trésorerie sur les aides de l'agglomération et nous réfléchissons à d'autres dispositifs pour s'adapter au contexte actuel des coûts de l'énergie afin de convaincre plus de copropriétaires. » Bruno Lyonnaz, vice-président Habitat bas carbone et rénovation énergétique, Grand Annecy*

#### **Rennes Métropole / catégorie entre 300 000 et 500 000 habitants**

Avec pour objectif de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre du territoire par habitant, Rennes métropole ambitionne de rénover 6000 logements par an au niveau BBC à partir de 2025 : un projet salué par le jury pour la stratégie d'économie circulaire, la bonification sur le raccordement au réseau de chaleur urbain et la communication dédiée avec notamment des balades thermographiques. « *Pour nous, la Métropole c'est 6 000 logements que l'on doit rénover chaque année si nous voulons atteindre nos objectifs. Aujourd'hui, nous sommes à 1 500 logements. Avec des grosses copropriétés, de 250 logements voire plus, il y a eu toute une opération et cela fait 10 ans que ce travail est engagé sur le territoire. Il a débouché sur un service qui permet, notamment, de relier tous les acteurs : ALEC, ADIL, SEM et des acteurs de l'habitat. Il n'y a pas que l'ingénierie technique, il y a aussi de l'ingénierie financière et tout un travail est fait avec les copropriétés pour leur expliquer le reste à charge. Pour expliquer que 2 M€ de travaux avec des aides, permet de ramener à un budget convenable pour le copropriétaire. » Olivier Dehaese, vice-président Climat et énergie, Rennes Métropole*

#### **Grand Lyon / catégorie plus de 500 000 habitants**

Pour un budget total de 190 millions d'euros de travaux, Grand Lyon a financé la rénovation énergétique de 148 copropriétés, soit 11 783 logements : un projet salué par le jury pour son envergure et l'exemplarité de la massification de la rénovation écologique, ainsi que la mise en place d'aides et d'un dispositif Ecorénov'. « *Le Grand Lyon s'est engagé dès 2015 dans une politique de massification, ce qui a permis à près de 12 000 logements en copropriété d'être rénovés. Nous avons un objectif de 200 000 logements rénovés d'ici à 2030, dont 100 000 avec Ecorénov'. Le président de la métropole a donné le ton : "Nous abonderons autant qu'il le faut, la rénovation c'est la priorité de ce mandat". Nous avons donc mis en place des bonus sur le biosourcé, sur les énergies renouvelables, sur la végétalisation, sur le confort d'été. Nous avons un dispositif qui met des bonus pour donner*

envie d'aller plus loin et nous avons mis à jour, en 2021, les aides pour compenser les modifications du gouvernement. Pour 2023, nous réfléchissons à une refonte des aides pour compenser l'inflation. De plus, pour massifier, nous mettons les moyens et nous en sommes heureux. » **Philippe Guelpa-Bonaro, vice-président Climat énergie et réduction de la publicité, Grand Lyon**

#### **Nantes Métropole / catégorie Coup de cœur**

Avec une politique mise en place dès 2011 et un dispositif MonProjetRénov' actif depuis 2018, Nantes s'engage en faveur d'une rénovation écologique ambitieuse, orientée BBC : une démarche saluée par le jury pour son aspect à la fois précurseur et pérenne, et sa gouvernance intégrée à la métropole.

#### **Saint-Etienne Métropole / catégorie Coup de cœur**

Avec la mise en place d'un guichet unique, la refonte d'un observatoire en cours, un accompagnement renforcé et une priorisation des travaux adaptée aux ressources des copropriétaires, la métropole de Saint Étienne s'engage à requalifier le parc privé de son territoire : un projet salué par le jury pour la volonté forte de la métropole qui, malgré une situation économique et un marché immobilier peu favorables, s'attache à mener une politique de massification de rénovation écologique raisonnée. « *La métropole participe à cette dynamique, notamment avec une action sur le reste à charge qui est une approche très intéressante. Sur Saint Etienne, nous essayons d'avoir tous les dispositifs possibles pour accompagner les copropriétés, avec une attention très particulière sur les copropriétés fragiles ou dégradées. Dans le cadre du PLH, l'objectif est de rénover 28 000 logements sur 2019-2024, dont 16 000 dans le parc privé. Aujourd'hui nous sommes à mi- parcours, avec 8 000 logements rénovés et notamment des copropriétés.* » **Jean-Luc Degraix, Vice-Président chargé du logement et de l'habitat, Saint Etienne Métropole**



\* Chiffres clés de la copropriété : <https://monimmeuble.com/actualite/les-chiffres-cles-de-la-copropriete>

À

propos

d'Amorce

Rassemblant plus de 1 000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau. | [www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)

### À propos d'Île-de-France Énergies

Île-de-France Énergies est un opérateur d'initiative publique qui compte pour actionnaires onze collectivités territoriales, trois syndicats de l'énergie et des acteurs privés. Elle a pour objectif de diminuer la vulnérabilité énergétique des francilien(ne)s en développant une offre de rénovation énergétique de l'habitat collectif. Son métier principal est d'apporter aux copropriétés franciliennes des solutions clés en main dans leurs projets de rénovation énergétique, allant de l'accompagnement au technique en passant par le financement des travaux. Île-de-France Énergies a été lauréate de l'appel à programme certificats économies d'énergie 2018 du ministère de la Transition Écologique et Solidaire avec son programme RECIF. Le programme "Rénovons collectif", validé par arrêté ministériel en avril 2021, prend sa suite jusqu'à fin 2023.

#### CONTACT PRESSE

Cihem Gharbi  
c.gharbi@unicorp.fr  
Mob. 06 10 71 14 15

**RÉNOVONS  
COLLECTIF**  
LE PROGRAMME DE RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

PORTÉ PAR  
  
Île de France  
Énergies  
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

financé par



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)